

5 mars 2010

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)
31 Rue d'Ulm
75240 Paris cedex 05

Epreuve d'admissibilité du concours d'entrée 2010 en 1^{ère} année
(Ouvert aux seuls candidats inscrits administrativement au concours 2010)

L'épreuve d'admissibilité vise à apprécier le potentiel de réflexion et de création des candidats.

SUJET :

Vous choisirez une citation et lui donnerez une traduction visuelle dans le lieu public de votre choix.

Le terme *citation* s'entend ainsi : un passage cité d'un auteur ou d'un personnage connu.

Le terme *lieu public* s'entend ainsi : un lieu ouvert au public (intérieur ou extérieur)

Dossier attendu :

Dossier traité sur un format A3 (29,7 x 42), 10 planches obligatoires, numérotées (de 1/10 à 10/10) au dos de chacune desquelles figure le nom et prénom du candidat.

Moyens utilisés : dessins, photographies, collages, photos de maquettes, esquisses, perspectives, croquis, plans, textes, documents divers... (liste non obligatoire et non exhaustive).

Le lieu public choisi devra être documenté par divers moyens sur les planches réalisées.

Une note écrite (une page maximum) expliquera le projet.

Elle précisera la source exacte de la citation (auteur, édition, références...).

Elle justifiera le choix et la définition du lieu choisi.

Lettre de motivation dactylographiée :

Doit comporter les précisions suivantes :

Age, cursus scolaire, ville de résidence, motivations pour l'ENSAD, champ de la création envisagé...

Critères d'évaluation :

- cohérence de la formulation
- imagination et créativité dans les réalisations
- diversité des moyens graphiques utilisés
- qualité des modes de représentation

Rappel :

*Le dossier accompagné de la lettre de motivation dactylographiée sera envoyé par la poste en **recommandé avec accusé de réception (RAR), sous enveloppe** (format 34 x 46 cm ou légèrement supérieur) avec la mention très lisible « concours 1^{ère} année » et adressé à l'ENSAD le mardi 9 mars 2010 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.*

*Le nom patronymique complet, prénom, adresse du candidat figureront au dos de l'enveloppe.
Aucun dossier ne sera retourné.*

Les dossiers hors format (boîte, carton) et hors délai ne seront pas acceptés.

Il ne sera donné aucune information complémentaire sur cette épreuve par téléphone ou courrier électronique.

NB : le sujet est disponible à l'accueil et par voie d'affichage à l'ENSAD à partir de 14 h le vendredi 5 mars 2010.